

COMMISSION FEMININE

Réunion du jeudi 25 septembre 2025
En consultation électronique
Procès-verbal n° 02

Président Mme Stephanie GRAVELEAU
Présents Mme BERGER Marion, MM. BEGAY Guillaume, CHAUDELET Antoine, FELIX Tony.

Absents excusés : Mme BOURCIER Sandrine et MM. BERTAUD Jacky, DAUBA Olivier, LEPROUST Vincent, QUARESMA Stéphane.

SAISON 2025 - 2026 : MATCHS de CHAMPIONNAT FÉMININ REMIS							
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
Fém Brassage	/	2	20/09/25	54449981	Fleuré/Vernon (1) Dissay (1)	Arrêté municipal	18/10/25

Féminine à 11 - BRASSAGE

Match n° 54449956 : Fleuré/Vernon (1) – Chauvigny/Jardres (2) en poule C du 14/09/25

1^{er} forfait de l'équipe de Chauvigny/Jardres (2) (sans déplacement)
Amende de 35€ au club de Chauvigny

Match n° 54449996 : Poitiers 3 Cités (3) – Gati Foot (1) en poule D du 14/09/25

1^{er} forfait de l'équipe de Poitiers 3 Cités (3) (sans déplacement de l'équipe de Gati Foot (1))
Amende de 35€ au club de Poitiers 3 Cités

Match n° 54449999 : Poitiers 3 Cités (3) – Fontaine le Comte (1) en poule D du 21/09/25

2^{ème} forfait de l'équipe de Poitiers 3 Cités (3) (sans déplacement de l'équipe de Fontaine le Comte (1))
Amende de 35€ au club de Poitiers 3 Cités

FMI OU FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Amende de 15€

Match n°54450016 : Parthenay Viennay (1) – Vouneuil Béruges (1) en U15F poule A du 13/09/25

Match n°54450062 : Poitiers Stade (1) – Avenir 79/Venise Verte (1) en U15F poule B du 13/09/25

Match n°54450328 : La Chapelle Bâton (2) – Boutonnais/Limalonges (1) en U11-U13F poule B du 20/09/25

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

La présidente, Stephanie GRAVELEAU.